



PÔLE PROXIMITÉ
DIRECTION DES RELATIONS AUX CITOYENS
Elections & Réglementation
Téléphone : 0590 854 867
Fax : 0590 854 862

COMMUNIQUE

Le maire de la ville de Sainte-Anne, Monsieur Christian BAPTISTE informe la population que la collectivité effectuera des travaux d'entretien dans le cimetière communal avant les fêtes de la Toussaint.

Ainsi, les titulaires d'une concession funéraire et bénéficiaires d'une autorisation de travaux sur leur sépulture devront achever les opérations d'embellissement et de rénovation (maçonnerie, carrelage) au plus tard le samedi 20 octobre 2018.

Les travaux de peinture pourront être entrepris jusqu'au mercredi 31 octobre.

Pour des raisons de sécurité et de commodité de passage, la concession devra être débarrassée de tout reste de matériaux.

Monsieur le Maire compte sur le civisme de chacun.

Le Maire,

Christian BAPTISTE

